



Offre d'emploi

La Municipalité d'Icogne met au concours le poste de

Secrétaire-caissier communal (H/F) **Activité 80-100%**

Votre mission :

- Être le référent de la Commune pour l'administration et la gestion des affaires courantes
- Préparer, organiser et suivre les séances du Conseil communal, bourgeoisial et des Assemblées primaires
- Gérer et coordonner l'administration, assurer le suivi du personnel et veiller à la bonne application des procédures internes
- Assurer la gestion financière et comptable de la Commune, de la Bourgeoisie et des sociétés affiliées
- Planifier et accompagner les projets communaux, participer aux commissions et groupes de travail
- Garantir une communication fluide entre les autorités, les services de l'État, les citoyens et les partenaires externes

Votre profil :

- Formation supérieure (Bachelor ou équivalent) en gestion d'entreprise, administration publique ou finances
- Expérience confirmée dans une fonction similaire, idéalement dans le secteur public ou parapublic
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de gestion des priorités
- Leadership naturel et aptitude à encadrer une petite équipe
- Esprit d'organisation et rigueur administrative
- Aisance rédactionnelle
- Sens des responsabilités et de la discrétion

Nous offrons :

- Un poste-clé au sein d'une commune attractive, impliquée dans le développement d'une région en plein essor
- Une diversification des missions qui garantit un travail stimulant, varié et porteur de sens
- La possibilité de participer à des projets d'envergure et de relever des défis au service de la collectivité
- Une administration à taille humaine, où les décisions se prennent avec proximité et engagement

Renseignements et dépôt des candidatures :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à rh@icogne.ch ou téléphoner au 027 484 20 00.

Les dossiers de candidature sont à adresser d'ici au **31 octobre 2025** à rh@icogne.ch ou directement à l'Administration communale d'Icogne.

Icogne, le 13 octobre 2025

L'Administration communale